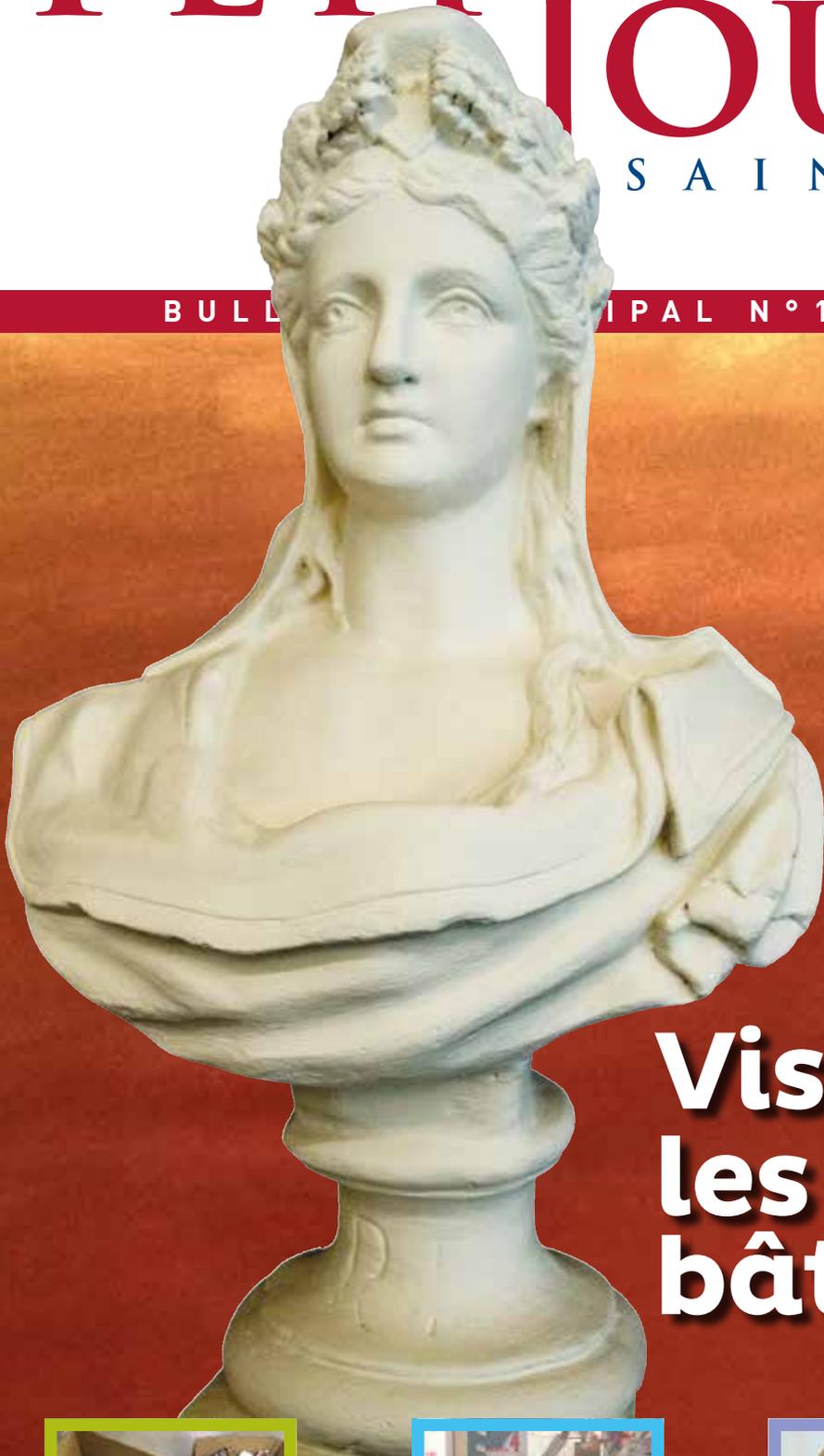


LE PETIT JOURNAL

S A I N T - J E A N N A I S

BULLETIN MUNICIPAL N°13 • PRINTEMPS 2021



Visitez les nouveaux bâtiments



ENVIRONNEMENT
**Goûter
sans déchet**



SOLIDARITÉ
**Collecte
solidaire**



SCOLAIRE
**L'école
publique**

VILLAGE DE
SAINTE JEAN
DE MOIRANS

EDITO	03
BRÈVES DE SAINT-JEAN	04
FINANCES : Budget 2021, des finances saines	05
VIE MUNICIPALE : Le Centre Communal d'Action Sociale	06
VIE MUNICIPALE : La police municipale en pleine possession de ses moyens	08
DOSSIER : La Maison pour Tous	10
DOSSIER : La nouvelle salle des mariages et du conseil	12
DOSSIER : Découvrez le gérant du Petit Café !	14
SOLIDARITÉ : Collecte solidaire : merci à tous !	15
SCOLAIRE : L'école publique de Saint-Jean	16
ENVIRONNEMENT : Projet "Mon goûter équilibré et zéro déchet"	18
URBANISME : Le PLU en un coup d'œil	20
DÉPLACEMENTS : Repenser la mobilité	22
PORTRAITS CROISÉS : Questionnaire commun	25
TRAVAUX : Les réalisations de ces derniers mois	26
URBANISME : Gestion des eaux pluviales	27
EXPRESSIONS POLITIQUES	28
PETITE ENFANCE : La Petite Enfance a un lieu à sa hauteur	30
FÊTES ET ANIMATIONS	31
JEUX - CONCOURS : La photo-mystère	32



Chers Saint-Jeannaises et Saint-Jeannais,

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, notre horizon s'éclaircit !

Le déconfinement est entré en vigueur : les salles de spectacles, les cinémas, les musées, les terrasses des bars/restaurants sont à nouveau ouverts, même si une jauge est toujours mise en place ; le couvre-feu recule de deux heures, la règle des 10 kms est levée... et bientôt ces contraintes seront encore assouplies... ce qui nous permet de nous projeter dans un avenir proche plus concret, plus joyeux aussi, où les rencontres, les projets, les visites à nos proches et familles éloignées, les envies de voyage, de dépaysement vont enfin pouvoir prendre corps... Il était temps !

Cette nouvelle "étape" dans le retour à une vie plus "normale" ne nous fera sans doute pas oublier la période terrible que nous venons tous de vivre, à laquelle certains d'entre nous ont été durement confrontés et profondément meurtris. Pourtant, une nouvelle fois, les Saint-Jeannais ont été au rendez-vous de la solidarité. Une nouvelle fois en effet, la solidarité n'a pas été un vain mot à Saint-Jean-de-Moirans. Plusieurs actions ont été lancées ; la plus concrète d'entre elles étant la collecte solidaire qui a permis de récolter de nombreux produits d'hygiène

et des produits secs, destinés aux étudiants et au Secours Populaire. Je remercie très sincèrement toutes celles et ceux qui ont participé à cette action, et j'en profite pour remercier également les différents commerces et entreprises qui nous ont rejoints dans ce bel élan, qui a reçu un accueil très favorable empreint d'une grande reconnaissance de la part des bénéficiaires. Un autre geste de solidarité a été de porter le masque dans la commune. Même si certains détracteurs ont fait part de leur mécontentement, force est de constater qu'une grande majorité des Saint-Jeannais s'est pliée à cette règle édictée par l'Etat, qui a été relayée par les élus que nous sommes...

Pour conclure sur une note d'espoir, j'espère que dans quelques semaines nous pourrons à nouveau nous rencontrer lors d'animations et de moments festifs que nous allons programmer très prochainement et auxquels vous serez tous conviés, afin de rendre à notre village la dynamique qui est habituellement la sienne et la convivialité à laquelle nous sommes tous attachés.

Continuez à prendre soin de vous, passez un bel été et surtout profitez de tous les bons moments qui se font jour...

Laurence Béthune, Maire



Un élu référent pour les associations

Consciente de l'importance du sport et la culture pour les Saint-Jeannais et de la nécessité de renforcer le lien entre les habitants et les associations, la municipalité a décidé de désigner un élu référent sur ces deux thématiques, en la personne de Jean-Marc Florentin.

Les dirigeants des associations de la commune le connaissent déjà, puisqu'en tant que référent Covid 19, il a été amené à travailler avec eux sur les contraintes sanitaires qui ont impacté les activités associatives. Il est également membre de la commission "solidarités" du Pays Voironnais, qui comprend ces thématiques. Il sera désormais le référent de l'ensemble des associations culturelles et sportives. N'hésitez pas à le contacter si besoin par mail sur :

jm.florentin@stjeandemoirans.fr



Le Conseil municipal se renouvelle !

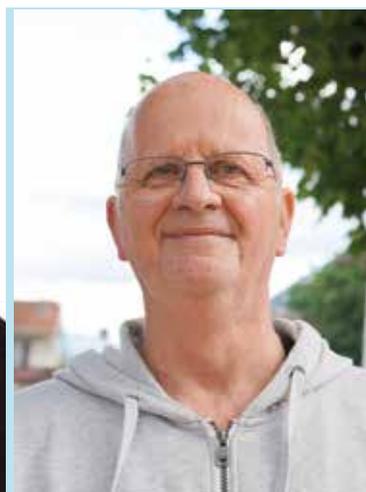
Suite à la très triste disparition de Roger Clocheau le 13 novembre dernier, et aux démissions de Murielle Valat le 7 novembre et de Vincent Gensburger le 5 mai, trois nouveaux membres ont fait leur entrée au Conseil Municipal. Bienvenue à eux !



Christelle Brisbart
(élue de la majorité)



Sébastien Duffournet
(élu de l'opposition)



Patrice Besnier
(élu de la majorité)



Des changements au sein du bureau municipal

Suite à la démission de Vincent Gensburger, le Conseil Municipal a décidé de le remplacer par Aziz Boukersi (à gauche), qui est dès lors devenu 8^e adjoint en charge des bâtiments publics, des travaux de voirie et des eaux pluviales. Il travaillera en collaboration avec Clément Métais (à droite), qui devient conseiller municipal délégué aux travaux, voirie et bâtiments publics.

La municipalité remercie Vincent Gensburger pour son travail et son investissement pendant ces sept années au service des Saint-Jeannais.

Pages & partage

Les bénévoles de la bibliothèque sont heureuses de vous accueillir dans leurs locaux malgré la crise sanitaire. Les lundis et vendredis de 16h à 18h30 et les mercredis de 16h à 18h. N'hésitez pas à venir les rencontrer. Elles mettent régulièrement des nouveautés dans leurs rayons. Afin de ne pas vous priver du plaisir de découvrir de nouveaux ouvrages (romans, documentaires, BD, livres jeunesse), pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte tous les vendredis de 16h à 18h30. Profitez-en pour venir dévorer nos rayons.



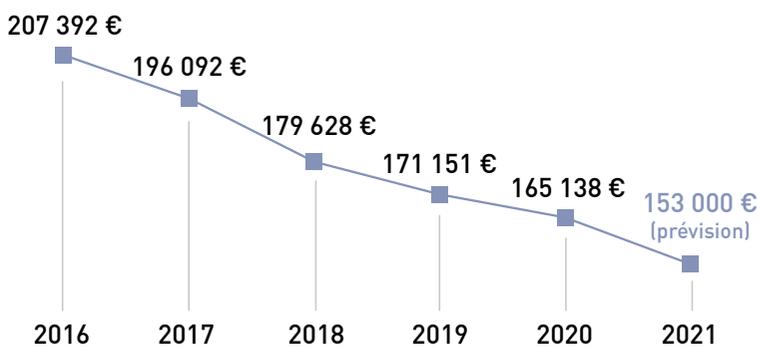
Budget 2021, des finances saines

Un budget ambitieux, maîtrisé, solidaire, contraint

Une capacité d'autofinancement brute élevée : 974 358 €

malgré une baisse régulière de la Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat .

Dotation globale de fonctionnement



Pas d'augmentation des taux des impôts locaux

► **Taxe d'habitation** : taux de **12,93%** uniquement pour les résidences secondaires. Pour rappel, la taxe d'habitation a été supprimée pour 80% des contribuables. Pour les 20% restants, la suppression de cet impôt s'effectuera en 3 années jusqu'en 2023 (30 % en 2021, 65 % en 2022 et la totalité en 2023).

► **Taxe communale** de la Taxe foncière sur les Propriétés Bâties : taux de **20,56%**

► **Taxe départementale** de la Taxe foncière sur les Propriétés Bâties : taux de **15,90%**, il s'ajoutera au taux communal (soit au total 36.46%). C'est le département qui transférera le montant de cette taxe pour compenser la perte de recettes de la taxe d'habitation.

► **Taux de la taxe** sur le foncier non bâti : **58,32%**.

Vivre ensemble, être solidaire

Subventions aux associations	2021
Associations locales	252 785 €
Coopérative scolaire école (pour projets éducation)	1 705 €
CCAS	22 000 €
Associations extérieures	2 546 €
Imprévus – Subv. Exceptionnelles	5 064 €
TOTAL	284 100 €

Investir pour préparer l'avenir

Quelques actions prioritaires :

► **Terminer les travaux d'aménagement** de la MPT, du centre de loisirs sans hébergement, de l'extension de la mairie, du café-restaurant, de la maison médicale et de la Prébende : 508 000€.

► **Créer un skatepark** : 117 880€.

► **Prévoir l'acquisition de terrains** pour l'extension de l'école et la création d'une maison pour personnes âgées autonomes : 663 000€.

► **Engager des études** pour la restructuration et l'extension de l'école publique : 721 500€ (un emprunt de 600 000€ financera une partie de ces études).

► **Diminuer les nuisances sonores** par la construction de murs anti-bruit le long de l'autoroute dans le sens Grenoble-Lyon (380 000€, une subvention de 150 000€ sera accordée par le Pays Voironnais). Dans le sens Lyon-Grenoble, c'est l'AREA qui prendra en charge les travaux.

► **Accroître la tranquillité** publique et la sécurité routière : 92 000€ pour la vidéoprotection.

► **Réaliser des travaux d'eaux pluviales** (Nugues, bas du Trincon, Eymins, Bois Bourgey) pour un montant de 158 600€.

► **Créer un parking** près du cimetière : 60 000€.

Voir aussi le budget en détail sur le site internet de la commune, rubrique "s'informer/votre mairie".

LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



Michel Delmas

adjoint en charge des finances et des relations avec les associations

"Un budget est un long travail de préparation, de concertation qui prépare l'avenir de notre village et répond aux besoins de la population. Il permet notamment de développer le vivre ensemble, d'accueillir dans de meilleures conditions d'apprentissage les enfants dans l'école, de réfléchir à la construction d'une maison pour personnes âgées autonomes, de sécuriser et d'apaiser la circulation par des aménagements routiers pour favoriser toutes les mobilités."

Un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au plus près des habitants

Le CCAS a pour rôle de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Il s'agit d'un outil qui permet à la municipalité de mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des Saint-Jeannais. Il est composé de Laurence Béthune, Maire de la commune, qui le préside, et d'un conseil d'administration, placé sous la responsabilité de Didier Kioulou, adjoint en charge des solidarités. Siègent également six autres élus et huit Saint-Jeannais qui ont fait part de leur intérêt pour cette structure, ainsi que la Présidente de la Maison pour Tous.

Nous vous proposons de faire connaissance avec l'ensemble des membres du CCAS, qui, chacun, vous font part des raisons qui les ont amenés à en faire partie.

Didier KIOULOU [élu]

Quand, en 2014, l'équipe municipale fraîchement élue m'a proposé de prendre la responsabilité du CCAS, j'ai accepté bien volontiers car mes convictions politiques et ma fibre sociale m'ont toujours poussé à me mettre au service et à l'écoute de mes concitoyens.

Depuis de nombreuses années, mais encore davantage depuis le début de la pandémie, de plus en plus de foyers de notre village se trouvent dans des situations précaires. C'est pourquoi le CCAS s'efforce de venir en aide à ces familles en proposant des bons alimentaires aux personnes envoyées par les assistantes sociales ou directement par des demandes urgentes auprès de notre secrétaire Marie-Line.

Lors du confinement de mars 2020, le Conseil municipal a décidé d'octroyer un bon alimentaire pour chaque enfant mangeant à la cantine et dont la famille présente un Quotient familial peu élevé. Cette année en mars, avec la fermeture du restaurant scolaire puis de l'école, les familles dont les enfants ont mangé régulièrement durant le premier trimestre ont bénéficié à nouveau d'un bon.

Nous avons également défendu au Pays Voironnais les demandes de logement social pour des familles en situation vulnérable.

Les autres actions du CCAS :

- aide à la prise de rendez-vous pour la vaccination des plus de 75 ans,

- appel des aînés en cas de canicule ou vivant seuls,

- repas de Noël des aînés : organisation et aide au déroulement de cette journée festive. Pour ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas se déplacer, un colis de produits fins leur est porté par un conseiller municipal ou un membre du CCAS,

- participation financière selon le Quotient familial aux familles dont les enfants vont au Centre de loisirs de la MPT.

Et enfin, pour être au plus près des préoccupations des Saint-jeannais, nous avons créé quatre commissions de trois ou quatre personnes au sein du CCAS : "Personnes âgées", "Familles monoparentales", "Jeunes en insertion" et "Violences familiales", commissions qui s'appliquent à trouver des actions à mener pour permettre de répondre aux problèmes posés.

Laurent CERVI [élu]

Le CCAS est le meilleur outil municipal pour aider les personnes les plus fragiles. C'est pourquoi en tant qu'élu de la commune,

j'ai souhaité m'engager auprès de Didier et son équipe pour participer aux actions, animations qui contribuent à la solidarité et aident à sortir de l'isolement.

Claire MARIJON

Je me suis toujours intéressée à la vie de la commune et ma formation de travailleur social me rend sensible aux per-

sonnes. Au cours des réunions j'apprends à mieux connaître notre village. Lorsque nous visitons les personnes âgées de notre quartier, nous faisons des rencontres très riches. Depuis les dernières élections, le travail en commission sur différents thèmes (les personnes âgées, les jeunes et la recherche d'un emploi, la lutte contre les violences, les familles monoparentales) et l'augmentation significative du budget vont nous permettre, je l'espère, de faire du bon travail.

Alain AURIA

A la suite de mon mandat comme Adjoint au "Vivre Ensemble" et membre du CCAS, il m'a semblé naturel de poursuivre mon investissement au sein du CCAS. L'accompagnement des personnes en difficulté reste une vraie motivation pour moi.

Jean-Philippe LANDRU

J'ai souhaité représenter l'UDAF et l'AFIPH au CA du CCAS, car il me semble important d'œuvrer pour qu'il y ait davantage de fraternité et d'entraide entre les Saint-Jeannais. J'aime beaucoup le proverbe chinois "un arbre qui tombe fait plus



de bruit qu'une forêt qui pousse". Le CCAS existe pour que nous nous occupions des plus fragiles parmi nous. C'est sa raison d'être, et j'y suis très attaché.

Béatrice ROSTAING-PUISSANT

C'est avec la conviction d'être utile pour les autres que j'ai accepté, il y a 7 ans, de faire partie des membres du CCAS de la commune. De plus, assurer le lien avec le côté social de la MPT me semble important, en particulier dans le cadre de l'aide aux familles.



Patrice BESNIER [élu]

Je fais partie du CCAS parce qu'il me semble important de maintenir un lien avec les personnes âgées au travers des différentes actions proposées afin de lutter contre l'isolement mais aussi de les aider à obtenir les aides (alimentaire, démarches administratives...) dont ils ont besoin. Le projet en cours est d'intégrer les jeunes pour créer un lien intergénérationnel au travers d'activités. Cela favoriserait le contact, l'échange de savoir et de donner aux personnes la possibilité de développer ou de redévelopper un lien social avec des personnes extérieures.



Dominique GILLE [élue]

Depuis mon adolescence, je me suis toujours investie dans le bénévolat pour aider les autres. C'est tout naturellement que j'ai souhaité continuer à m'engager au sein du CCAS.



Marie-Cécile MARILLAT [élue]

Faire encore partie du CCAS pour mon 3^e mandat me tenait particulièrement à cœur et j'en suis très heureuse car la crise sanitaire nécessite plus que jamais une solidarité forte et active entre les générations.



Wafa CHENEVAS-PAULE

Notre société évolue vers un meilleur environnement et bien-être. Je me suis engagée au CCAS pour ma passion de faire des liens, intergénérationnel, bénévolat, du savoir et d'être dans l'action.



Kathy FLAHS

J'ai souhaité donner de mon temps, mon expérience, pour écouter et surtout tendre la main aux plus fragiles d'entre nous.



Claude CHATEL

Je choisis une citation d'Olympia Alberti : *"L'indifférence, cet égoïsme si naturel aux pauvres de l'âme"*.



Sébastien DUFFOURNET [élu]

Je suis engagé pour apporter soutien, conseil et écoute, pour aider de mon mieux celles et ceux qui en ont besoin.



Maryvonne DAMIEUX

Je souhaite apporter ma contribution pour aider les personnes les plus vulnérables et participer à l'effort collectif et à la solidarité.



Mireille FROELIGER [élue]

Je suis là pour aider les gens. J'aime le relationnel entre les familles, les enfants et le fait de les écouter. Pouvoir les aider me rend heureuse.



Adrienne AVIGNON-VEYRON

Je suis heureuse de trouver une ambiance sympathique et vigilante. Soixante ans de bénévolat afin que quelque part on donne un sourire, un bonjour, avec des vœux de santé, de plénitude.



Brigitte ZWIRYK [élue]

J'ai renouvelé mon implication auprès du CCAS car je trouve très important son rôle d'orientation, d'aide et de conseil social auprès de tous les habitants de ma commune.



Laurence BÉTHUNE [maire]

Il existe, au sein de chaque commune, un établissement public (le CCAS) dont le rôle est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Notre CCAS constitue donc l'outil principal pour mettre en œuvre les solidarités, organiser l'aide sociale, mettre en place des actions pour lutter contre l'exclusion, accompagner les personnes âgées, soutenir les personnes porteuses de handicap.



Notre CCAS trouve encore plus de sens depuis une année maintenant que nous vivons avec cette crise sanitaire, qui apporte beaucoup de souffrances à un grand nombre d'entre nous.

Je suis ravie de voir que de nouveaux Saint-Jennais sont venus enrichir de leur expérience personnelle et/ou professionnelle cette instance ; et je ne doute pas un seul instant que de nouvelles actions à destination des publics les plus fragiles seront très vite mises en place pour leur permettre de retrouver sérénité, bonheur et confiance en l'avenir.

Merci à toutes celles et ceux, qui nous ont rejoints pour faire vivre avec beaucoup de force l'esprit de solidarité et d'entraide qui anime la municipalité de Saint-Jean-de-Moirans.

EN CHIFFRES

- ▶ 80 familles aidées en 2020
- ▶ Budget 2021 : 22.000 €

Contact : 04 76 36 32 57

Didier Kioulou ou Marie-Line Laporte, secrétaire du CCAS, en mairie le lundi.



La police municipale en pleine possession de ses moyens

Dans le Petit Journal d'automne 2020, nous relations l'installation de nos deux policiers municipaux œuvrant désormais à plein temps sur la commune de Saint-Jean-de-Moirans.

Une équipe au service de la population et chargée également des tâches d'autorité judiciaire de la Mairie. Conseil, prévention, vérification, sanctions si nécessaires, la présence de la police est sur tous les terrains. D'après les retours que nous en avons, elle est désormais reconnue et appréciée.

Au fil de ces dernières semaines, les locaux de la rue du 8 Mai 1945 se sont vus équipés des mobiliers destinés à l'accueil et des matériels propres aux fonctions de police : moyens de communication et de contrôle. Le véhicule

automobile sérigraphié a été livré. La municipalité l'a voulu de marque française et hybride pour un moindre impact écologique.

Prochainement deux nouveaux radars pédagogiques viendront s'ajouter au premier existant et apporteront, nous l'espérons, une meilleure sensibilisation des automobilistes à leur vitesse dans les points réputés sensibles et dangereux de notre territoire. Ces radars mesurent les vitesses pour l'annoncer en direct aux conducteurs ; ils n'ont qu'une fonction préventive. L'expérimentation récente dans la rue du 8 Mai a montré une réelle efficacité que nous souhaitons voir confirmée.

Le 18 décembre 2019, le Conseil municipal approuvait le principe de mise en place d'une installation de vidéo protection sur la commune et le lancement de toutes les démarches afférentes aux financements et demandes de subventions.





Cette démarche réglementée est longue et fait intervenir les services de l'Etat. Nous en espérons les retours dans les prochaines semaines.

PRECAUTIONS TRAVAUX

Tous travaux sur la voie publique, à proximité ou impactant le trafic doivent faire l'objet d'une déclaration préalable

en mairie ou auprès de la police municipale. Un délai raisonnable doit être anticipé afin que les services municipaux étudient la nature des travaux visés et les autres contraintes potentielles notamment la présence de réseaux. Un délai de deux à trois semaines est nécessaire. Cette déclaration est obligatoire dans tous les cas sous

forme d'une demande de travaux (DT) préalable, pour en préciser les contours et d'une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) dont la réponse sera alors seule à autoriser le commencement des travaux. Le non-respect de cette procédure pourra donner lieu à l'ordre d'arrêt immédiat des travaux et d'éventuelles sanctions associées.

TRAVAUX EN COURS

La population a pu constater dans différents quartiers de Saint-Jean-de-Moirans la présence de divers chantiers sur les routes ou impactant la circulation. A noter les récents travaux sur le réseau GAZ et sur les réseaux d'eau pluviale et également un chantier important dans le quartier du Delard. Ces travaux ont conduit la police municipale à mettre en place des dispositions spécifiques de sécurisation : feux tricolores, rétrécissement de chaussées, voies uniques, limitations de vitesse ... Leur bon respect est preuve de l'engagement de chacun pour la sécurité de tous.

Déclenchement d'une cellule de crise

Par sa proximité, la commune est le premier niveau d'organisation pour faire face à un événement pouvant présenter un danger pour la population. Dans un tel cas, la municipalité gère l'évènement par la création d'une cellule de crise, ou, en cas de danger plus grave, en actionnant le Plan Communal de Sauvegarde (ce que nous avons fait lors du confinement, dès le 16 mars 2020. Nous vous présenterons le Plan Communal de Sauvegarde dans un prochain numéro du Petit Journal).

La police municipale est un des acteurs principaux en cas de danger. C'est ainsi que le 24 avril dernier, en concertation entre Madame le Maire et la police, une cellule de crise a été déclenchée, alors qu'en fin de matinée, une canalisation de gaz venait d'être percée par une pelleteuse sur le chantier des eaux pluviales du Chemin des Nugues. Cette organisation a permis une parfaite coordination de l'ensemble des services.

Sont immédiatement intervenus la gendarmerie, les pompiers (de Moirans et de Seyssinet pour une brigade

spécialisée dans les fuites chimiques et autres...), notre police municipale et évidemment GRDF.

Un périmètre de sécurité a été mis en place. Les services techniques de la commune sont également intervenus pour élargir ce périmètre et mettre en place des déviations.

Dans un premier temps, le gaz a été coupé pour 360 abonnés. Des riverains ont été confinés et trois maisons ont été évacuées par précaution.

GRDF a rapidement pu stopper la fuite, dès 13h30. Après vérification de l'ab-

sence de gaz aux abords de la fuite, le confinement a été levé.

Une entreprise de terrassement est intervenue pour permettre ensuite à GRDF de faire la réparation définitive.

Un aléa de chantier qui a été réglé rapidement grâce à l'efficacité de tous les intervenants, en parfaite coordination.

Bien évidemment, nous espérons que ce genre d'évènement soit le plus rare possible, mais l'ensemble des acteurs, dont la police municipale, les services techniques et les élus y sont préparés, au cas où.



Suivez-nous pour une petite visite virtuelle...

Les chantiers sont enfin terminés et les nouveaux bâtiments publics ont ouvert : la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, la Maison pour Tous, la Prébende (qui abrite le Relais d'Assistantes Maternelles) et la nouvelle salle des mariages. Le Petit Café est également terminé et devrait ouvrir le 14 juin. La crise sanitaire et les contraintes qui en découlent ne nous permettent pas pour le moment d'inaugurer ces bâtiments. Nous le ferons dès que ce sera possible.

Pour patienter, nous vous proposons une visite "en distanciel" de la Maison pour Tous et de la salle des mariages.

La Maison pour Tous

Le nouveau bâtiment, situé à l'angle du Chemin du Billoud et du Chemin de la Mirabelle, abrite la Maison pour Tous et le Centre de Loisirs. Les anciens locaux ont laissé place à un jardin dont l'aménagement se termine. Ces quelques photos vous permettront de vous imprégner de son ambiance.





Le mot de l'architecte

Comment articuler par le projet architectural, une séquence urbaine capable d'effectuer une couture entre le centre et sa très proche périphérie ? De la même manière, comment construire un parvis qui se connecte avec le système urbain, les places, et les rues du centre bourg ? Comment faire référence au patrimoine, à l'authentique identité de Saint-Jean-de-Moirans tout en proposant une image contemporaine, renouvelée, dynamique, sans pastiche mais avec simplicité ? Quelle expression et quelle image familière donner à cet équipement de proximité ? C'est sur ces différentes questions que s'appuie la formalisation du projet qui se nourrit de l'état des lieux existant. L'architecture du bourg est remarquable. Nous observons les traces de l'histoire rurale de Saint-Jean-de-Moirans. Les toits en pente sont omniprésents et attestent d'un caractère, d'une identité à préserver. Le projet prend clairement position en faveur du respect de cette localité propre à la commune. L'implantation dans la parcelle basée sur un bâtiment en «L» construit d'emblée le parvis. Deux façades pignons, à l'alignement des rues, ont une présence forte et minérale. Couverts par un toit en zinc, ils font référence aux architectures vernaculaires iséroises en pisé, non-savantes, rustiques, massives,

utilitaires d'une grande qualité.

Une différence de niveau du sol permet de résoudre l'articulation entre les niveaux du parvis et du jardin en respectant la pente naturelle du terrain. Lieux pour les rencontres et les échanges informels qu'implique un équipement de proximité, les circulations sont autant d'espaces de transition que nous avons particulièrement soignés. Alors que l'atmosphère des espaces du rez-de-chaussée est liée au sol en intégrant la continuité du parvis et du jardin, les espaces en étage exploitent pleinement les volumes dégagés sous la charpente en bois apparente au caractère familial. Au nom de l'équipe, nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs de la commune de Saint-Jean-de-Moirans avec qui nous avons travaillé tout au long des études et du chantier de manière constructive et collective...ce qui est précieux et rare. La valeur d'usage prévalant sur l'expression d'une architecture spectaculaire, le projet fait référence à l'architecture locale du pays voironnais. Les utilisateurs doivent avant tout se sentir chez eux. Cette proposition, que nous avons conçue avec bienveillance, a pour vocation première d'être le juste reflet de son programme : c'est-à-dire une maison pour tous.

Ci-dessous : Romain Chazalon,
Jérôme Glairoux et Gérald Lafond



Le point de vue de la MPT

Nous voilà installés depuis déjà six mois dans ces nouveaux locaux. Après la remise officielle des clés en octobre 2020 par les élus et un déménagement presque de porte à porte, nous avons pris la mesure des espaces réalisés, en les découvrant "en taille réelle" pour l'ensemble des activités que la MPT peut proposer. C'est le Centre de Loisirs et "l'Espace Jeunes" qui en ont eu la primeur en ouvrant très vite les mercredis dans le cadre sanitaire autorisé, et ont su donner une vie à cette nouvelle Maison ! Les locaux sont agréables, fonctionnels, spacieux, lumineux et n'attendent qu'une chose : accueillir complètement nos adhérents et nos techniciens toujours privés de leurs activités préférées... Se retrouver dans du neuf et aux normes pour les personnes à mobilité réduite était pour nous essentiel, malgré un peu de nostalgie du vécu dans l'ancien bâtiment. A bientôt pour l'inauguration municipale officielle et conviviale.



Béatrice,
présidente de la MPT,
au nom de toute l'équipe





La nouvelle salle des mariages et du conseil

Dans la mairie, la salle des mariages et du conseil municipal était située à l'étage. Sa taille trop petite et son absence d'accessibilité nous ont conduits à prendre la décision de construire une nouvelle salle, attenante au bâtiment actuel. Les premiers mariages devraient y être célébrés cet été. Le Conseil Municipal s'y tiendra, dès que la situation sanitaire le permettra.

Le mot de l'architecte

Un projet, c'est avant tout une rencontre d'hommes et de femmes, une écoute de leurs échanges. Pour le projet de Saint-Jean-de-Moirans, j'ai voulu concevoir un projet qui soit à l'échelle du village, une salle où l'on se sent bien, "dans laquelle on aime travailler sans se sentir enfermé" comme me l'a précisé Michel Delmas, 1^{er} adjoint en charge des finances. C'est donc ce que je vous souhaite à tous et à toutes, profiter agréablement de cette salle.

DEMANDE INITIALE DE LA COMMUNE

L'ancienne salle du conseil et des mariages, située à l'étage de la mairie et ne disposant pas d'ascenseur, n'était pas accessible à tous, seul un escalier raide la desservait ; de plus, le plancher bois vieillissant montrait ses limites en termes de structures et de sécurité. Il a

donc été décidé de créer une nouvelle salle accessible, construite au rez-de-chaussée.

PARTI ARCHITECTURAL

La mairie de St-Jean-de-Moirans se situant en cœur du bourg, la construction de l'extension doit renforcer son identité sans pour autant s'imposer. Pour cela, notre parti a été de conserver une hiérarchie dans les volumétries : la nouvelle salle est placée légèrement en retrait de la façade de la mairie historique. Elle se compose d'un volume simple, en bois, dont la géométrie s'inspire de la typologie des bâtiments anciens de la commune. Percue depuis le parvis de la mairie, sa hauteur, plus basse, n'occulte pas les vues sur le massif de la Chartreuse.

En plus de proposer une extension fonc-

tionnelle pour cet équipement public, le projet offre des espaces extérieurs aménagés en continuité. L'ancienne cour de la mairie-école, close et revêtue d'un enrobé, a été aménagée en un jardin où l'on peut se poser, organiser les photos de mariage, rassembler les Saint-Jeannais pour un évènement festif...

ENVIRONNEMENT

Sa structure est en ossature bois ainsi que les bardages en façades extérieures, le parement intérieur faisant office de caissons acoustiques est également réalisé en bois, les menuiseries comportent des doubles vitrages.

Philippe Maillard



Découvrez le gérant du Petit Café !



Natif de Saint-Jean, Saïd Brikh réalise un rêve en ouvrant le Petit Café sur la commune. Nous vous proposons de faire sa connaissance en quelques questions.

Dans quel état d'esprit êtes-vous à l'approche de l'ouverture du Petit Café ?

Je suis très impatient de recevoir les Saint-Jeannais pour leur présenter ce nouveau lieu dans lequel je souhaite qu'ils se sentent chez eux.

La date d'ouverture est-elle désormais fixée ?

La situation sanitaire n'a permis la réouverture qu'à compter du 19 mai, mais seulement en terrasse. J'ai tellement mis de cœur dans l'aménagement intérieur du Petit Café, que je ne conçois pas de ne l'ouvrir qu'en terrasse. J'ai donc choisi d'attendre le 14 juin pour ouvrir tant la salle que la terrasse.

C'était important pour vous d'ouvrir un café-restaurant sur Saint-Jean ?

J'ai toujours eu le rêve d'ouvrir un tel établissement. Lorsque j'ai eu connaissance de la construction du café par la municipalité et de la recherche d'un gérant, j'ai bien sûr fait acte de candidature. Ce projet me permettait de réaliser ce rêve, en plus dans mon village.

Vous paraissez être très attaché à notre village ?

Je suis un enfant de Saint-Jean ! Mes parents y sont installés depuis 1974. A l'époque la commune comptait moins de 1500 habitants. J'ai eu la chance de pouvoir acquérir un logement à côté de chez eux et ai donc passé toute ma vie dans ce village. J'y élève ma fille, qui a 9 ans, et me réjouis qu'elle connaisse les mêmes établissements scolaires que ceux que j'ai fréquentés, les endroits où j'ai passé mon enfance

et ma jeunesse. Mon frère et deux de mes trois sœurs habitent aussi sur la commune.

Que pensez-vous apporter au village ?

Cela fait longtemps qu'il n'y a plus de café restaurant au centre du village. Ce type de commerce est pourtant très important pour dynamiser un centre-ville. Je veux proposer aux Saint-Jeannais un lieu festif, où ils se sentiront bien.

Quels services allez-vous proposer ?

Le Petit café sera un bar-restaurant qui proposera le midi des plats de brasserie traditionnelle. Il y aura un menu du jour, préparé avec des produits frais, locaux dans la mesure du possible, outre quelques incontournables de la cuisine française et locale. Chaque semaine, il y aura une bière découverte. Je vais également proposer du café de qualité et une multitude de thés et chocolats, pour que tout le monde y trouve sa boisson chaude préférée.

Il sera possible d'y manger à toute heure de la journée ?

Non, le service du midi sera de 11h à 14h. Mais la journée sera rythmée par des temps où il sera possible de manger quelque chose, comme par exemple des formules goûter dès 15h30, des planches apéro à partir de 17h30... et bien-sûr des glaces.

Allez-vous avoir des services annexes ?

Je ferai dépôt de pain le lundi, jour de fermeture de la Chouquette. J'essaie aussi d'être "relais colis".

Quels seront vos horaires et jours d'ouverture ?

Le Petit Café sera ouvert du lundi au samedi de 6h à 19h, sauf le mercredi après-midi. Nous essaierons d'organiser des soirées à thème, régulièrement dans l'année. Enfin, nous serons ouverts le dimanche lorsqu'il y aura des animations organisées sur la commune. Ainsi, il est prévu d'ouvrir les dimanches 20 et 27 juin, à l'occasion des élections.

A qui va s'adresser votre établissement ?

A tout le monde, bien entendu. Mais je souhaite avant tout en faire un lieu familial, où les familles, les enfants, les dames seules s'y sentiront bien. Tout est pensé pour que tout le monde y soit à l'aise : coin pour les enfants avec des jeux et des livres, espace canapés (comme dans la série Friends !), tables espacées, musique de fond. On a même prévu des crochets sous les tables pour permettre aux dames d'y suspendre leur sac.

Mon but est vraiment de faire de cet endroit un lieu festif dans lequel on aime passer du temps et revenir. Je veux être réellement au service de mes clients, avec un accueil chaleureux. Je servirai les Saint-Jeannais avec passion. J'aurai réussi quand les personnes viendront au Petit Café, comme on va chez un ami.

Je vous donne rendez-vous lundi 14 juin dès 6 heures du matin !

Collecte solidaire : merci à tous !

La crise sanitaire que nous traversons depuis plus d'une année accélère la précarisation des plus fragiles.

Si le Centre Communal d'Action Sociale vient en aide aux personnes en difficultés sur notre commune, il nous est apparu que cette aide, ponctuelle, devait être élargie, notamment au profit des étudiants et des familles. C'est pourquoi la municipalité a décidé d'initier une collecte solidaire, en tenant des points de recueil des dons et en sollicitant des acteurs économiques de la commune. La situation de détresse étant alors très vive notamment chez les étudiants, il a fallu s'organiser dans l'urgence et tous les acteurs n'ont pas pu être mobilisés.

Les habitants se sont montrés très généreux, lors des opérations de collecte tenues par les élus : à la mairie, sur le marché et à l'entrée de Carrefour Market.

Le CCAS a complété par une généreuse participation financière, qui a permis l'achat de produits de première nécessité.

L'ensemble des dons ont été partagés et remis pour partie à l'association AGORAé (épicerie solidaire du campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères), pour une distribution aux étudiants le samedi 24 avril, et au comité de Moirans et Saint-Jean-de-Moirans du Secours Populaire.

Une opération réussie, placée sous le signe de la solidarité envers les personnes en difficultés, que la commune souhaite renouveler à l'avenir, en élargissant la mobilisation des acteurs de son territoire.



De gauche à droite : Clémentine Collin (Paraboot), Emma Terrier (les Tendances d'Emma), Dominique Gille, Laurence Béthune, Aziz Boukersi, Sandrine Moncho, Hervé Froeliger, Didier Kioulou, Robin et Mireille Froeliger



Les bénévoles du Secours Populaire sont passées nous voir sur le marché, pour nous remercier de notre action.



Aziz Boukersi, Françoise Rey et Mireille Froeliger devant l'entrée de Carrefour Market

Mobilisation des acteurs économiques

Un grand merci à :

Paraboot et son Comité d'entreprise

Carrefour Market

L'Entrepôt du Bricolage

La Pharmacie Saint-Jeannaise

Le Café de la Mairie (Moirans)

Les Tendances d'Emma (Tullins)

Qui se sont mobilisés à nos côtés pour faire de cette collecte un succès.

LE MOT DE L'ÉLUE

Sandrine Moncho

adjointe en charge du vivre ensemble, de l'information et de la communication



Nous n'avons jamais douté de la capacité de mobilisation des Saint-Jeannais et de leur générosité. Cette collecte l'a démontré une nouvelle fois. Dans une période difficile à traverser, se retrouver autour d'une cause juste a généré des échanges chaleureux qui ont rendu le sourire à tous (sous le masque !) : donateurs, organisateurs et bénéficiaires. Pour tout cela : merci.

L'école publique de Saint-Jean

repassse à la semaine de 4 jours en septembre 2021

Une décision prise à la suite du vote majoritaire des parents et du conseil d'école.

Mi-avril, la nouvelle organisation du temps scolaire de Saint-Jean, basée sur la semaine de 4 jours (donc sans école le mercredi matin) a été transmise aux autorités de l'éducation nationale pour accord. En mai, elle a été entérinée par le Conseil Municipal, devenant ainsi officielle.

Disons-le tout net, ce n'était pas la volonté de l'équipe municipale en place, qui n'a jamais caché sa préférence pour la semaine de quatre jours et demi (voir ci-dessous). Mais c'est le résultat d'une concertation démocratique, à laquelle nous nous étions engagés pendant la campagne électorale de 2020. Compte tenu de notre attachement au processus démocratique, il nous a paru évident de suivre les avis majoritaires.

Retour sur plusieurs mois d'attente, de discussion et de débat

Face à la crise du Covid, la mise en place de la grande concertation an-

noncée pour le printemps 2020 s'est rapidement avérée impossible... "l'embellie" de l'été et du début d'automne, trop courte, n'a pas non plus permis de mettre en place une réunion publique dans des conditions sanitaires satisfaisantes.

En janvier, lors d'une réunion de la "commission scolaire" élargie aux représentants des parents d'élèves (FCPE), l'idée d'une visio-conférence sur le thème des rythmes scolaires a été émise, étudiée, puis acceptée par la municipalité ; majorité, opposition et représentants des parents se mettant à la recherche d'intervenants pour présenter les différents points de vue.

Un mois plus tard, une seule intervenante était pressentie, contactée par la municipalité, aucun contradicteur n'ayant été proposé par l'opposition et les membres de la FCPE : Mme Cannard, Docteur en psychologie de l'enfant et spécialiste du sommeil à l'Université Grenoble Alpes, qui ne fait pas mystère de sa préférence pour la semaine de quatre jours et demi, et plus précisément de 5 matinées. Les choses se sont rapidement enchaînées :

- Début février, à la demande de la municipalité, une enquête était réalisée dans les classes de l'école Vendémiaire, avec le concours des élèves délégués

Pourquoi cette préférence pour la semaine de 4,5 jours ?

4,5 jours, c'est 5 matinées de travail. Toutes les études scientifiques montrent que le travail du matin est le plus efficace. C'est un rythme régulier sur la semaine, avec une seule coupure, le week-end, qui facilite la mise au travail des enfants et la concentration.

Ce sont aussi des après-midis de cours moins longues – l'école finit à 15h45 contre 16h30 pour la semaine de 4 jours- qui se terminent par des temps d'activités périscolaires permettant aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de travailler (études) ou de se reposer s'ils le désirent en jouant avec leurs camarades – particulièrement le vendredi après-midi.

Il est à noter que, depuis 2011, la FCPE au niveau national se bat pour le maintien de la semaine de 4,5 jours, plus favorable à l'enfant, et particulièrement aux enfants en difficulté.

L'enquête réalisée auprès des élèves

Cette enquête comportait 3 questions : *“Est-ce que tu aimes cette organisation des rythmes scolaires, avec école le mercredi matin et sortie à 15h45, puis activités périscolaires ?”*, *“As-tu participé aux activités péri-éducatives (avec liste) ?”*, *“Quelles sont les 2 activités que tu as préférées ?”*. 252 réponses ont été recueillies.

51,6 % des enfants ont déclaré apprécier l'école le mercredi matin ; 62,6 % ont déclaré apprécier les activités péri-éducatives.

Une majorité des enfants apparaissait donc comme favorable à la semaine des 4,5 jours.

- Le mardi 24 février, c'était aux enseignants de discuter en conseil des maîtres de l'impact des rythmes scolaires sur le travail des enfants

- Enfin, le mercredi 25 février de 20 à 22h se tenait la visio-conférence débat : *“quels rythmes scolaires pour la réussite de nos enfants ?”*. Conférence annoncée par la municipalité et par l'école, pour assurer la plus grande publicité possible (voir ci-contre).

Une décision démocratique, des changements à anticiper

A l'issue de ce processus de discussion et de concertation, et après diffusion du compte-rendu de la soirée établi par des représentants des élus, des parents et des enseignants, une consultation était alors mise en place, chaque famille ayant deux voix. Il s'agissait de voter, soit pour le maintien de la semaine d'école à 4,5 jours ; soit de repasser à la situation antérieure, à savoir quatre jours sans classe le mercredi matin.

Le dépouillement, réalisé le mardi 9 mars donnait 50,98 % des voix en faveur du retour à la semaine de 4 jours, contre 49,02 % pour le maintien de la semaine de 4,5 jours, avec une participation de plus de 80 %, montrant l'intérêt des parents pour ce sujet.

Le jeudi 11 mars, le conseil d'école se prononçait à son tour par 26 voix

contre 10 pour le retour à la semaine de 4 jours ; dont 7 délégués FCPE sur 13 votants pour (afin de respecter la répartition de voix des parents), ainsi que la quasi-totalité des enseignants. Les 2 représentants de la municipalité, porteur du mandat de l'équipe municipale en place, se prononçant quant à eux pour la semaine de 4,5 jours.

Dès le vendredi 12 mars, Madame le Maire faisait part à la population et à l'école de sa décision : suivre le choix majoritaire des parents et des enseignants.

Quelle organisation se mettra en place ? A l'heure actuelle, elle n'est pas totalement définie (voir ci-dessous). Mais vous serez tenus informés par le Vivre Ensemble.

Nous sommes conscients que cette nouvelle organisation va bouleverser les rythmes de nombreuses familles, mais ne pas suivre l'avis de la majorité, même faible, des usagers, était pour nous impensable. Nous vous invitons, si vous pensez avoir des problèmes le mercredi matin, à prendre contact avec la MPT et les associations saint-jeannaises, pour voir ce qu'il sera possible de mettre en place. De notre côté, nous avons rencontré les clubs et associations, pour voir ceux qu'une participation à l'encadrement des enfants, le mercredi matin comme après 16h30, intéresserait, dans le cadre d'une relance des activités culturelles et sportives, dès que la fin de la pandémie que nous traversons le permettra. Vous serez bien entendu informés de toutes les décisions qui seront prises quant à l'organisation de la prochaine rentrée.

La conférence-débat résumée en quelques lignes

“Quels rythmes scolaires pour la réussite de nos enfants ?” La conférence était organisée en trois temps : une présentation des travaux de la recherche sur les rythmes de l'enfant par Mme Cannard ; puis de l'avis des élèves, favorables tant en 2017 qu'en 2021 à la semaine de 4,5 jours et aux activités péri-éducatives, par Michel Paquier, adjoint aux affaires scolaires, et l'avis quasi unanime des enseignants, critiques sur l'organisation en 4,5 jours. S'en est suivie une discussion avec les participants.

Cette conférence a réuni un peu plus de 50 personnes, un chiffre assez décevant compte tenu de l'enjeu, puisque les trois quarts étaient des enseignants, élus ou représentants des parents.

Le discours de Mme Cannard a clairement présenté les avantages de la semaine de 4,5 jours, en s'appuyant sur la recherche passée et récente, ainsi que les inconvénients de la semaine de 4 jours, sur le sommeil et la concentration des enfants à l'école.

L'essentiel des questions a porté sur la fatigue des enfants, une fatigue *“ressentie”* attribuée à la semaine de 4,5 jours, mais dont les études scientifiques n'ont jamais constaté un effet négatif sur le travail scolaire, au contraire : si fatigue il y a, elle n'a pas d'impact sur la réussite et la concentration, au contraire de la rupture du rythme du sommeil de l'enfant, le mercredi matin dans la semaine de quatre jours.

Quels changements à la rentrée de septembre ?

A partir du 1^{er} septembre 2021, retour aux rythmes scolaires d'avant la semaine de quatre jours et demi : 8h30-11h30, 13h30-16h30, avec une pause méridienne de deux heures, nécessaire à l'organisation de deux services de restauration scolaire.

A partir de 16h30, mise en place de l'étude pour les enfants qui en ont besoin, en relation avec l'équipe enseignante, ainsi que de la garderie avec des activités libres.

Des contacts ont été pris avec les associations de la commune pour voir s'il est possible d'organiser, pour les enfants le souhaitant, la pratique d'activités sportives et culturelles durant la plage horaire allant de 16h30 à 18h, sous réserve d'une adhésion à l'une de ces associations.



Projet “Mon goûter équilibré et zéro déchet” à l'école Vendémiaire de Saint-Jean-de-Moirans

Le Pays Voironnais, Triève compostage et environnement et la classe de Madame Michel ont mené le projet “*Mon goûter équilibré et zéro déchet*” au sein de l'école Vendémiaire de Saint-Jean-de-Moirans. Une action menée sur trois mois en quatre phases :

- ▶ collecte et pesée des déchets issus du goûter des élèves,
- ▶ animation en classe avec l'intervention d'une nutritionniste ayant permis la création d'un livret comportant des conseils et des recettes,
- ▶ deuxième collecte et pesée des déchets issus du goûter des élèves,
- ▶ animation en classe avec la création d'une charte et d'affiches. Information aux parents et bilan.

La collecte des déchets

Durant la semaine du 3 au 8 décembre, les élèves de CE2-CM1 de Madame Michel ont fabriqué et décoré des boîtes de

collecte pour chacun des cinq groupes/classes du service périscolaire. Il a été demandé aux 138 élèves environ, présents en périscolaire quotidiennement de veiller à trier les déchets produits par leur goûter du soir. Les emballages d'un côté et les déchets alimentaires de l'autre.

Animation en classe

Les élèves ont visionné un bilan illustré de la collecte. Ils ont participé à un jeu sur le suremballage et ont réalisé des affichettes “*un goûter bon pour ma santé, qui me fait plaisir et qui ne produit pas ou peu de déchets*”.

Nathalie Royer, nutritionniste, est intervenue auprès des parents afin de sensibiliser les familles à l'importance de la qualité de la nutrition (bonne quantité et bonne qualité des produits). Une vingtaine de parents d'élèves ont participé.

Au terme de ces animations, il a été suggéré de privilégier des produits moins conditionnés lors de l'achat en magasin (ex : madeleines en vrac plutôt qu'en sachets individuels) et les répartir dans des contenants réutilisables (boîtes, gourdes à compotes ...). Il a été également préconisé de cuisiner des goûters pour la semaine pour les parents qui ont le temps, ce qui peut constituer une activité en famille du dimanche. Dans ce cas, l'emballage en boîte est bien plus écologique que le papier alu ou plastique. Egalement, il est préférable d'adapter la taille du goûter à l'appétit des enfants. Enfin, pour les boissons, il convient de se servir d'une gourde réutilisable.

EN CHIFFRES

- ▶ **2,750 kg d'emballages ont été collectés pendant cette même période dont 2 kg pour les seules compotes à boire !**
- ▶ **Egalement 400 g de plastiques fins, soit plus d'1 m² de surface et 50 L de volume.**

Ce sont près de 2 kg de déchets organiques qui ont été récoltés dont 1 kg pour les restes alimentaires, fruits, biscuits non terminés.

Bilan

Sur une année scolaire (36 semaines), les déchets des goûters produits par les élèves de l'école Vendémiaire sont passés de 167,8 kg à 143,1 kg. En termes de volume, on estime cette deuxième collecte à 95 L/semaine soit 3 420 L/année scolaire. Ainsi, on pourrait remplir à l'année plus de 14 poubelles de 240 L (bac habituellement destiné aux familles de 3 à 5 personnes). Lors de la première collecte, on était sur des volumes de 108 L/semaine soit 3 890 L/année scolaire soit plus de 16 poubelles de 240 L. Le volume de déchets généré par les goûters a donc bien diminué !

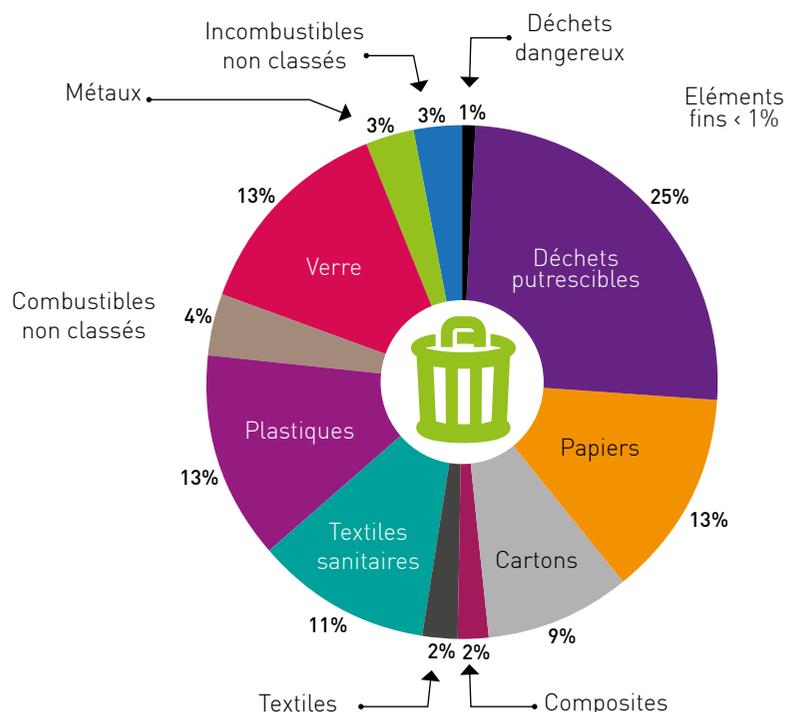
Les élèves de Stéphanie Michel ont réalisé des affiches de présentation présentant des conseils pour un goûter équilibré et zéro déchet affichées dans l'école.

Bravo à la classe de CE2-CM1 de Mme Stéphanie Michel pour son investissement dans ce projet !!!



Et à la maison, quels sont nos déchets ?

OMA : composition massique par catégorie - 2017



À l'échelle de la France métropolitaine, les ordures ménagères et assimilées (OMA) représentent l'ensemble des déchets constitués par les ordures ménagères résiduelles (OMR) et les collectes séparées d'emballages et papiers, de verre et de biodéchets

(hors collecte séparée de déchets verts et hors déchèteries). Les OMR, non recyclables, représentent plus des 3/4 du gisement des OMA sachant que les OMA pèsent pour 335 kg/hab/an. Les OMA sont composées pour 25 % de déchets putrescibles. Les catégories pa-

piers, plastiques et verre sont globalement présentes dans des proportions similaires, chacune de l'ordre de 13 à 14%.

Les déchets alimentaires de préparation et consommation des repas représentent la part la plus importante des déchets putrescibles. Ces derniers sont ensuite composés de produits non consommés non emballés, de déchets de jardin et de produits non consommés sous emballage scellé. Ces déchets constituent le gaspillage alimentaire qui représente 29 kg/habitant/an.

Parmi les papiers, les imprimés publicitaires et les papiers bureautiques sont majoritaires.

Les déchets plastiques sont essentiellement composés des "autres emballages plastiques" (barquettes, blisters de biscuits...). Suivent les films d'emballages, les sacs poubelle et les autres plastiques (non-emballages).

FOCUS PAYS VOIRONNAIS

► à l'échelle de notre territoire, les OMA s'élèvent à 285 kg/hab en 2020.

source : MODECOM 2017 Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés hors DOM TOM

Le plu en un coup d'œil

Pour un développement harmonieux de notre village, il est nécessaire de croître et de garder un certain dynamisme, ainsi que de répondre aux demandes du Département et du Pays Voironnais pour les logements. Mais nous devons aussi maîtriser et organiser ce développement, pour que notre village reste agréable à vivre.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est un document réglementaire établi par la commune et régi par le code de l'urbanisme. Il permet cette maîtrise du développement urbain dans une logique globale à long terme, en définissant par zones les règles que les constructions doivent respecter.

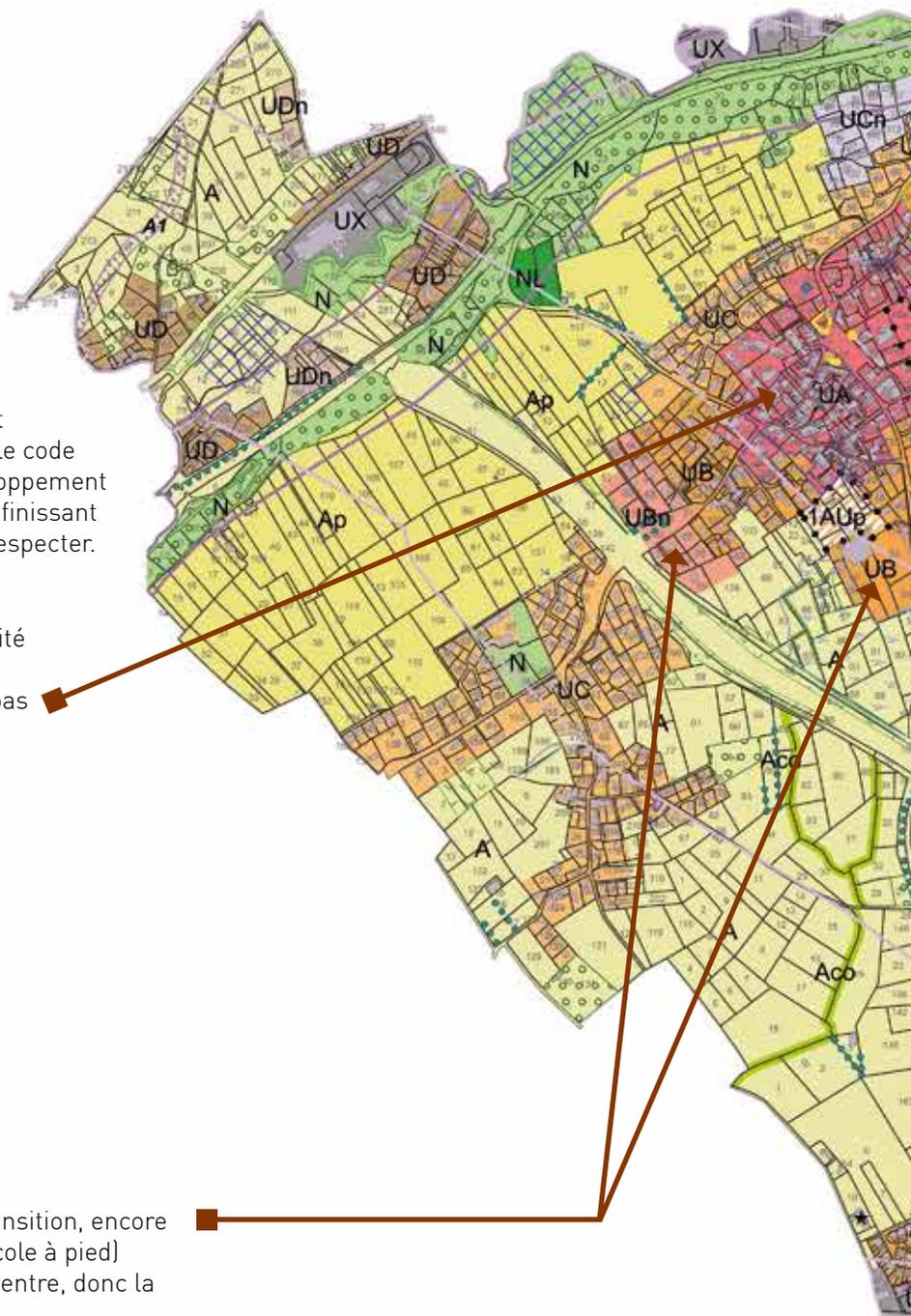
UA : cette zone est le cœur du village, où une densité plus forte est souhaitable. Par conséquent, des maisons plus hautes sont autorisées, on n'impose pas d'espacement entre les constructions ...

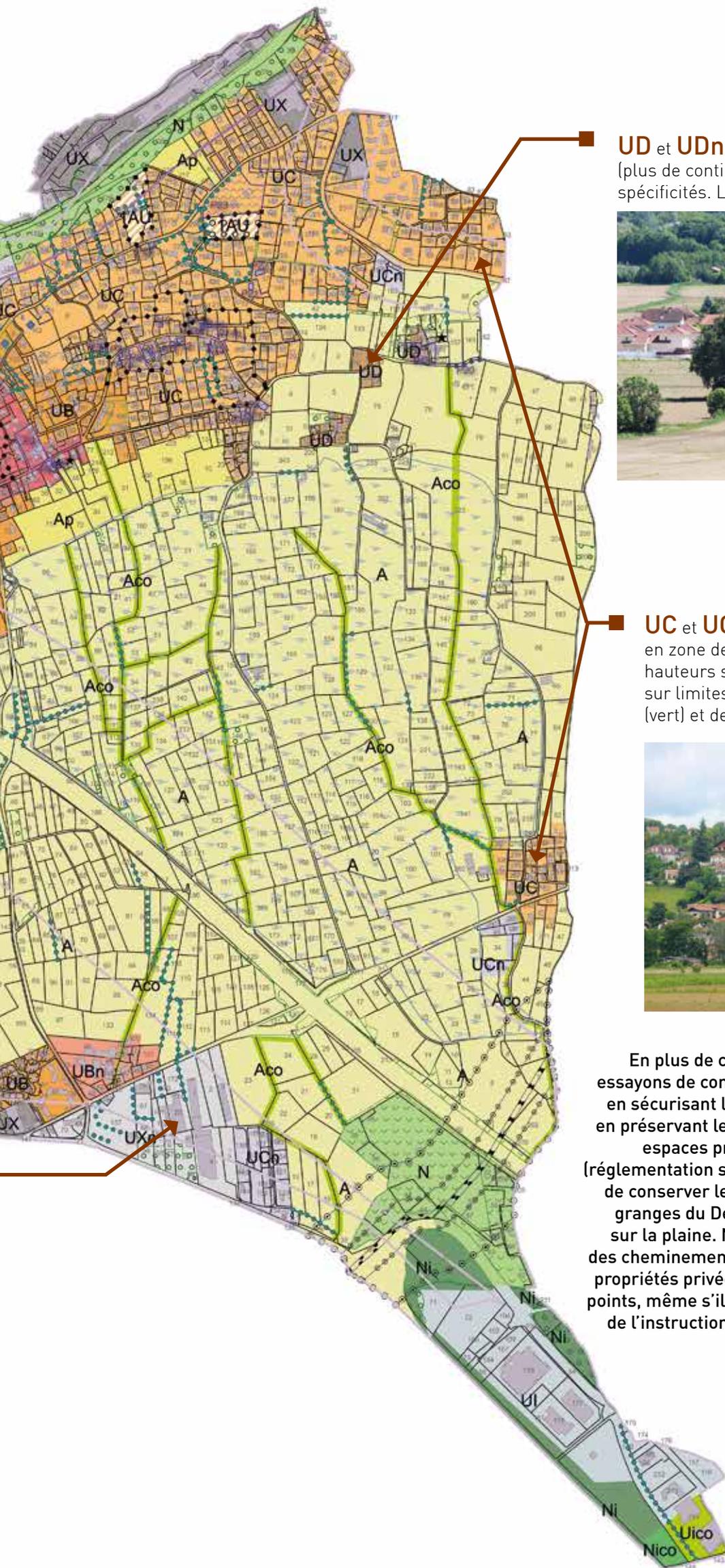


UB et UBn : c'est une zone de transition, encore proche du Bourg (on peut aller à l'école à pied) mais on s'éloigne quand même du centre, donc la densité est un peu plus faible...



UX, UXn et UI : zones d'activité





UD et UDn : ce sont des hameaux, éloignés (plus de continuité urbaine) qui ont chacun des spécificités. Les hauteurs restent limitées.



UC et UCn : on est dans la continuité urbaine, en zone de type principalement pavillonnaire : les hauteurs sont plus limitées, on ne construit plus sur limites de parcelles pour laisser de l'espace (vert) et des surfaces perméables.



En plus de cette organisation de l'urbanisation, nous essayons de conserver l'environnement de notre village, en sécurisant le coteau (aléa de glissement de terrain), en préservant les zones écologiques (corridors, sources, espaces protégés) et le passage des petites faunes (réglementation sur les types de clôtures). Nous essayons de conserver les bâtiments caractéristiques comme les granges du Delard, et de maintenir les espaces de vue sur la plaine. Nous prévoyons, quand cela est possible, des cheminements agréables, même si la topologie et les propriétés privées ne nous facilitent pas cette tâche. Ces points, même s'ils ne sont pas toujours "opposables" lors de l'instruction d'une autorisation d'urbanisme, ont été inscrits dans le règlement du PLU.



Repenser la mobilité touche aussi les déplacements liés aux trajets scolaires

Bien consciente des enjeux autour des mobilités, l'équipe municipale souhaite faire de cette thématique un axe de ses projets de mandat. Car les enjeux sont multiples, ils touchent à la fois la sécurité des personnes, la réduction des émissions polluantes, l'amélioration de la qualité de l'air, notre forme "physique et mentale" et contribuent au mieux vivre ensemble.

Une enquête mairie sur les trajets scolaires

Notre village connaît un engorgement de véhicules aux abords des établissements scolaires aux heures de "pointe" des trajets scolaires, que ce soit en termes de stationnement ou de circulation, ce qui induit de l'insécurité pour tous et notamment pour les personnes qui se déplacent à pied, ou à vélo. Il est apparu nécessaire d'initier un projet autour des déplacements scolaires dans le but d'améliorer la situation. De façon transversale, c'est un moyen d'envisager les pistes alternatives à la voiture individuelle, afin d'étudier la faisabilité de solutions collectives de déplacement, et afin d'inciter aux modes actifs de déplacement. Au cours du 1^{er} trimestre, un questionnaire-enquête a été adressé par la Mairie à l'ensemble des parents d'enfants scolarisés, que ces derniers fréquentent l'établissement public Ven-

démiaire ou l'établissement privé Sacré Cœur. L'objectif de cette enquête est de pouvoir dresser un état des lieux de départ le plus exhaustif possible des flux principaux, des contraintes auxquelles les familles sont confrontées, des freins qu'il faudrait lever, des attentes. A partir de quoi, il conviendra de travailler avec les intéressés (parents, association de parents d'élèves, écoles...) les pistes de travail pressenties. Ces pistes pourraient être :

- ▶ La mise en place d'une navette scolaire qui fonctionnerait comme un bus de ramassage scolaire pour les élèves plus excentrés ;
- ▶ L'identification et la sécurisation d'itinéraires piétonniers, la réactivation de pédibus ;
- ▶ L'identification des parkings d'entrée de village à proximité des écoles comme points de dépose...

Modes actifs = modes de déplacement faisant appel à l'énergie musculaire, telle que la marche à pied et le vélo, mais aussi la trottinette, les rollers, etc.

Des résultats encourageants !

Notons tout d'abord la participation qui a été remarquable :

73% de taux de participation pour les familles de l'école Vendémiaire

43 % de taux de participation pour les familles saint-jeannaises de l'établissement du Sacré Cœur

Les familles ne résidant pas sur la commune mais qui scolarisent leurs enfants au sein de cet établissement privé ont elles aussi été invitées à répondre à un mini-questionnaire adapté à leur situation ; elles y ont participé à 73%.

LA VOITURE INDIVIDUELLE PEUT
LAISSER DE LA PLACE À D'AUTRES
MOYENS

Même si la part majoritaire (68 % pour l'enquête Vendémiaire et 55 % pour l'enquête Sacré Cœur) reste attribuée au véhicule personnel pour effectuer les trajets domicile-école toute l'année, le deuxième mode de déplacement utilisé est la marche à pied.

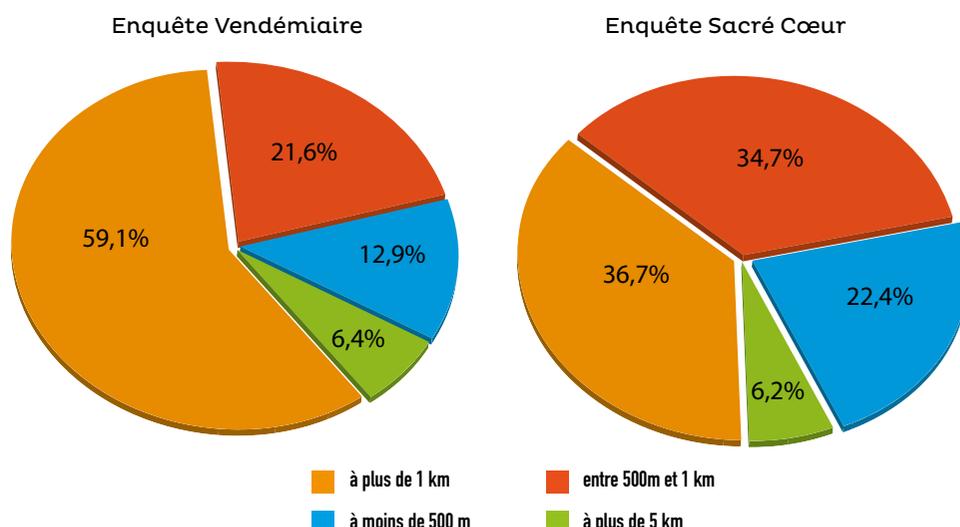
De plus, lorsqu'on interroge sur les

EN CHIFFRES

► Vendémiaire : école primaire : **344 élèves / 235 familles**

► Sacré Cœur : école primaire et collège : **509 élèves / 387 familles dont 167 élèves saint-jeannais et 113 familles saint-jeannaises**

Distance entre son domicile et son établissement scolaire



alternatives au véhicule personnel, le choix de la marche à pied arrive en 1^{ère} position pour les familles ayant leurs enfants au Sacré Cœur et en seconde position pour celles ayant leurs enfants à Vendémiaire.

Confier son enfant de cycle élémentaire (CP à CM2) à une navette de ramassage scolaire organisée est le choix d'alternative classé en 1^{ère} position pour les familles de Vendémiaire et celui classé en 2^e position pour les familles du Sacré Cœur.

Pour la navette de ramassage scolaire, une majorité de parents se montre intéressée ou prête à en discuter. C'est une piste qu'il va falloir creuser, il faut une vraie étude de faisabilité : pour combien d'élèves ? Pour quels points de ramassage ? Quels horaires ? Quel type de navette ?

D'autre part, une part non négligeable

de familles se dit ouverte pour envisager de stationner sur le parking d'entrée de village le plus proche de leur domicile et terminer le reste du trajet jusqu'à l'école à pied.

Dans les deux enquêtes, les deux freins principaux pour laisser son véhicule personnel au garage (outre la distance) sont :

- le fait d'utiliser son véhicule pour aller déposer au moins un autre enfant ailleurs dans la foulée et/ou pour partir directement au travail ;
- une portion de cheminement piéton peu ou pas sécurisé (pas de trottoir, plots, marquage au sol...).

Pour lever le premier frein, il peut être intéressant d'aller vers davantage de modes communs de déplacement (pédibus, navette, co-voiturage...) et travailler sur les parkings d'entrées de village. Pour lever le second frein, cela nécessite d'investir en faveur de travaux d'aménagement et de sécurisation des voiries.

Les premières réponses de cette enquête démontrent que les familles se questionnent sur leurs habitudes, qu'elles sont ouvertes pour davantage d'écocomobilités pour les trajets scolaires, ce qui est essentiel comme point de départ. Pour autant, beaucoup de

Le Pédibus = autobus pédestre, c'est un ramassage scolaire à pied encadré par des parents accompagnants.



choses restent à préciser et devront être travaillées avec l'ensemble des acteurs : parents, association des parents d'élèves, enfants, directions des écoles, collectivité, sans quoi il sera illusoire de passer des intentions à l'action, et une action durable dans le temps !

Et des résultats qui vont dans le bon sens !

La marche à pied, le vélo, la trottinette, le roller comme exemples d'alternative aux transports motorisés, bénéfiques à la fois pour la santé et l'environnement. En effet, le développement des modes actifs permet de réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Il engendre également une amélioration du cadre de vie via un apaisement des zones urbanisées :

diminution du trafic automobile, de la congestion et du bruit, il répond à des besoins de santé publique : activité physique et réduction des polluants locaux, et des besoins de sécurité routière.

Être actif a des bienfaits sur le développement cognitif des enfants

Aller à l'école à pied ou à vélo est bon non seulement pour la santé physique, mais aussi pour le développement cognitif des enfants. Les enfants qui marchent ou utilisent leur vélo pour se rendre à l'école montrent une plus grande capacité de concentration. Une étude danoise* à grande échelle confirme cette information. L'effet bénéfique de cet exercice de début de journée perdure toute la matinée.

Enfin, au-delà des recommandations et injonctions moralisatrices "Y a qu'à !" "Faut qu'on !" "C'est pour ta santé !"

"C'est pour l'Environnement !", il ne faut pas oublier un facteur de motivation à part entière : celui du plaisir et de la convivialité. Car tous les enfants, les papas et les mamans qui "sortent de l'habitacle individuel de leur véhicule" pour essayer une alternative de "plein air ou collective" rapportent qu'ils retrouvent un moment de plaisir et de convivialité à accompagner leurs enfants à l'école !

Alors notre équipe municipale est bien décidée à exploiter cette enquête et à réunir les parties prenantes pour travailler ensemble les alternatives pressenties à ce stade.

* Etude : Le projet danois "Mass Experiment 2012" - Niels Egelund, professeur à l'Université de Aarhus et responsable de la recherche.

La voiture électrique : vraie ou fausse solution ?

Les énergies vertes ont le vent en poupe, la voiture électrique aussi. Mais en réalité il n'existe pas de "véhicule propre". Dans "La face cachée des énergies vertes", documentaire de 2020 de Guillaume Pitron et Jean-Louis Pérez, on comprend notamment que le revers de la médaille de cette révolution verte, c'est l'impact sanitaire et environnemental des industries dans les pays en développement ou émergents (Chine, Chili, Bolivie) qui réalisent l'extraction et la transformation des ressources naturelles nécessaires à la production des batteries. Cette pollution générée, loin du consommateur final des pays riches, est donc non visible pour nous, ne doit pas occulter le "cycle de vie" du produit de l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage des déchets, au profit du seul argument que nous respirons "localement" un air moins pollué.

Ainsi, même si en moyenne, sur l'ensemble de son cycle de vie, le véhicule électrique présente un intérêt, convertir une partie du parc automobile à l'électrique ne permettra pas de répondre aux défis environnementaux. C'est une transformation profonde du secteur automobile et des façons d'utiliser la voiture qu'il faut



envisager, et avec plus de sobriété. Un certain nombre de défis sont à relever : maîtrise des consommations d'électricité et de métaux rares, responsabilité de la filière depuis l'extraction des matières premières jusqu'au recyclage, usage plus intensif et partagé ... (Fondation pour la Nature et l'Homme et European Climate Foundation - étude sur les impacts environnementaux des voitures électriques).

QUID DES VOITURES HYBRIDES RECHARGEABLES ?

D'après l'ONG Transport & Environnement (www.transportenvironnement.org),

de récents tests réalisés en condition réelle, publiés fin novembre 2020, révèlent des taux de pollution bien supérieurs aux annonces officielles des constructeurs automobiles d'hybrides rechargeables. En effet, par exemple, dans des conditions optimales et avec une batterie chargée à plein, trois des modèles européens les plus populaires en 2020 : la BMW X5, la Volvo XC60 et le Mitsubishi Outlander ont émis entre 28 et 89 % de CO2 de plus que ce qui avait été annoncé.

Questionnaire commun

Chaque nouveau numéro du "Petit Journal Saint-Jeannais" est l'occasion de faire plus ample connaissance avec des élus, agents municipaux ou habitants. Pour cela, nous avons choisi de faire un questionnaire commun dont certaines questions sont directement issues du célèbre questionnaire de Bernard Pivot.

Présentez-vous en trois lignes maximum :



Clément Métais

Originaire de région parisienne, mes études m'ont amené à Grenoble pour finalement m'installer sur Saint-Jean-de-Moirans en 2013. A 37 ans, je suis pacsé et père de deux filles.

Eugénie Peyre

Saint-jeannaise depuis 13 ans, je suis mariée et l'heureuse maman de 3 filles. Je travaille comme assistante maternelle.

Kamel Bouhazama

Derrière le policier municipal que vous voyez tous les jours à Saint-Jean subsiste un homme qui va se dévoiler un peu plus à travers ce questionnaire..

Si vous étiez un animal :

Clément Métais : Un crapaud

Eugénie Peyre : Un chat

Kamel Bouhazama : Un cheval pur-sang

Proverbe que vous aimez ?

CM : Tout ce qui ne tue pas rend plus fort.

EP : Il vaut mieux un osieau dins s'main que deux dins ch'l' hayures !

KB : N'ouvre la bouche que si tu es sûr que ce que tu vas dire est plus beau que le silence.

Le premier mot qui vous vient à l'esprit commençant par la lettre H ?

CM : Humour

EP : Hortensia

KB : Humanité

La qualité que vous détestez ?

CM : La ponctualité

EP : La modestie

KB : La passion

Le défaut que vous préférez ?

CM : La gourmandise

EP : La gourmandise

KB : La gourmandise (pâtisserie)

Quel est votre film préféré ?

CM : Braveheart

EP : Le Cinquième Élément

KB : Le cercle des poètes disparus

Le mot que vous détestez ?

CM : Soumission

EP : Silence

KB : Arien

Le métier que vous n'auriez pas aimé faire ?

CM : Arbitre de football

EP : Dentiste

KB : Juge

Si le buste de Marianne pouvait être un homme ou une femme, qui choisiriez vous ?

CM : Bertrand du Guesclin

EP : Un ou une inconnue

KB : Albert Jacquard

Quelle est votre drogue favorite ?

CM : Les fraises Tagada

EP : Le chocolat

KB : Les pâtisseries

Quel est l'évènement qui vous a le plus marqué ces dix dernières années ?

CM : Les attentats du 13 Novembre 2015 à Paris

EP : Le covid ou la naissance de ma dernière fille

KB : Le génocide des Rohingyas à Arakan en Birmanie

Votre pire cauchemar ?

CM : Quitter ce monde trop tôt

EP : 2020

KB : La solitude

Vous avez une heure à perdre que faites vous ?

CM : Une belote ou une coinche

EP : Rien

KB : Je m'allonge dans une prairie et contemple le ciel et les étoiles

Votre chanteur ou chanteuse préféré(é) ?

CM : Freddy Mercury

EP : Impossible de choisir, il y en a trop

KB : Daniel Balavoine

Votre juron favori ?

CM : Putain

EP : Fas cagat

KB : Merde

Quel est votre acteur ou actrice préféré(é) ?

CM : Mel Gibson

EP : Je passe

KB : Morgan Freeman

Vous avez une baguette magique, que faites vous ?

CM : Je rends l'eau potable accessible à tous

EP : Je nettoie mer et océan

KB : J'enlève l'injustice dans le monde

Si vous étiez un vêtement ?

CM : Un sweat

EP : Un bon gros pull

KB : Un chapeau

Quel est votre plat ou dessert préféré ?

CM : Le millefeuille

EP : La mousse au chocolat

KB : La raclette

A vous le mot de la fin ?

CM : Stop covid !

EP : Fin

KB : La société crée des inégalités, si nous voulons vivre harmonieusement avec moins d'injustice et de souffrance, nous devons être tolérants les uns envers les autres et nous accepter avec nos différences. Cela serait une belle victoire pour notre société.

Les réalisations de ces derniers mois

Voirie – sécurité

- Création du cheminement piéton de la Patinière et du Scey [1]
- Enrobé Impasse de la Sure [2]
- Plateau au carrefour du Chemin du Gay / Impasse des Nénuphars [3]

Aménagements extérieurs

- Pose de barrières et de potelets sur le trottoir Place du Champ de Mars pour sécuriser les piétons
- Création d'une place PMR à l'entrée du cimetière [4]
- Création d'une place pour les 2 roues à l'entrée du cimetière
- Création d'une place réservée à la police municipale
- Travaux sur les réseaux d'eaux pluviales (cf article page 27)

Bâtiments

- Pose de films réfléchissants sur le local de la Police Municipale
- Aménagement des locaux de la Police Municipale
- Remplacement de vitres au centre socioculturel et à l'école
- MPT : pose de porte-manteaux
- Ilot Verney : nouvel interphone avec lecteur de badge
- Boulodrome : changement du coffret électrique
- Villas du Scey : changement des coffrets électriques
- Maison des Professionnels de Santé : réfection d'un cabinet vacant (peintures, robinetterie...)

Patrimoine

- Réinstallation de la croix de la Mirabelle
- Remise en état de la croix des Burlats avant [5] et après [6]



Gestion des eaux pluviales : une première phase terminée !

Lors de notre campagne électorale, nous avons intégré dans notre programme et nos objectifs pour ce mandat, la problématique des inondations et cela avec la gestion intégrée des eaux pluviales de ruissellement des voiries.

Une première phase a été engagée, dès le mois d'avril, sur quatre secteurs de la commune qui avaient fait l'objet d'une analyse d'un bureau d'étude technique avec la collaboration et le suivi d'Abdelaziz Boukersi, conseiller délégué aux eaux pluviales et à la voirie (devenu adjoint aux travaux depuis le 19 mai dernier) :

Chemin des Eymins : pose d'une canalisation d'un diamètre de 400 mm en PVC, pose de deux puits perdus d'une profondeur de trois mètres et en amont pose d'un caniveau grille sur toute la largeur de la chaussée, rejet des eaux pluviales dans un fossé existant. Un planning préventif est prévu pour l'entretien des caniveaux et du fossé.

Sur le Chemin du Bois Bourgey : pose d'une canalisation d'un diamètre de 600 mm en béton, sur une longueur de 12 m, pose d'un regard de visite

Sur la Côte du Marché aux Cerises et au Trincon : mise en place d'une canalisation d'un diamètre de 315 mm en PVC. Pose de cinq grilles avaloir et de deux grilles plates 700x300 avec regards de branchement. Le tout a été raccordé au réseau existant.

Sur le Chemin des Nugues, l'Impasse Champ du Meunier et le Chemin du Murier : pose d'une canalisation d'un diamètre de 315 mm en PVC sur 120 m. Réalisation de trois puits perdus d'un diamètre de 1000 mm et d'une profondeur de 4 mètres et d'un caniveau grille préfabriqué d'une largeur de 400 mm et d'une longueur de 6 m avec 2 regards grille aux extrémités avec décantation.

La fin de ces travaux est en attente de l'autorisation écrite du propriétaire de la parcelle agricole sur laquelle il est prévu de placer une canalisation de collecte des eaux pluviales.

Dans un souci de prise en compte de la gêne auprès des habitants, des réunions ont été organisées avant les travaux de chaque secteur identifié et des flyers distribués dans les boîtes aux lettres des riverains.

Ces aménagements seront suivis par d'autres actions de travaux de gestion des eaux pluviales. Certains seront en lien avec la compétence GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines) et relèveront de la compétence du Pays Voironnais avec qui nous travaillons en étroite collaboration.



Majorité

Une dictature à St Jean de Moirans...

Une dictature... quand nous avons lu cela, sur un panneau, sur une lettre (anonyme...) arrivée en mairie, notre premier sentiment a été l'incompréhension, puis la colère. Comment supporter cette attaque, au sortir de plusieurs semaines de discussion et de concertation sur les rythmes scolaires qui se sont traduits, vous le savez sans doute, par le respect de la décision des parents d'élèves, alors même que ce n'était pas notre choix, de repasser à la semaine de 4 jours ?

Mais une fois la surprise et la colère passées, il a bien fallu se rendre à l'évidence : ces mots ont été écrits, et il nous appartient de comprendre pourquoi.

Rappelons le contexte : il s'agit d'une attaque contre l'arrêté municipal instituant un périmètre de sécurité à l'entrée de l'Eglise. Un texte en application de la loi, destiné à protéger les gens. Comment peut-on glisser d'un texte qui se veut protecteur, à un sentiment de pouvoir sans partage, de décision arbitraire ? Car c'est cela une dictature, et c'est cela qui nous est reproché, sans arguments, mais avec la force de l'écrit.

Ce jugement – dictature ! – a en fait été prononcé à plusieurs reprises sur des panneaux d'affichage, sur un tract anonyme, mais aussi, et avant ces événements regrettables, sur la page facebook d'un élu de l'opposition.

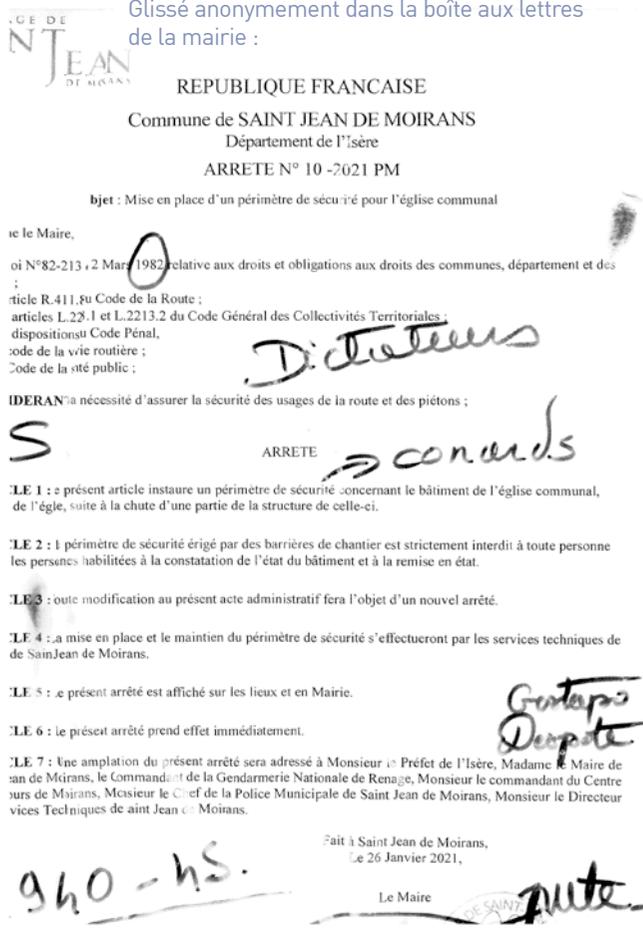
Nous sommes en démocratie, tout le monde a droit à la parole, et l'opposition tout particulièrement. S'exprimer ainsi fait partie de ses droits, et nous les respectons. Le problème est ailleurs, dans le média utilisé plus que dans les mots.

Car s'il est une dictature, c'est bien celle-là, celle des réseaux sociaux où l'on se permet parfois des mots que l'on n'oserait prononcer en public. Mais justement, sur un réseau social, on est en public. Alors s'il faut dénoncer quelque chose, c'est cette dictature des réseaux sociaux, de ces écrits que l'on poste sur le vif, pour réagir, et que souvent on oublie bien vite.

Mais les écrits restent, et certaines personnes sensibles, en colère face à la situation dramatique dans laquelle nous nous trouvons depuis plus d'un an, s'en emparent, et passent à l'acte. Cela se constate dans de nombreuses communes, dont Saint-Jean : les violences verbales augmentent.

Aussi, nous appelons solennellement au calme. Il faut que cesse cette escalade, cette surenchère d'attaques sur les réseaux sociaux. La politique ne justifie pas tout. Nous sommes à votre

Glissé anonymement dans la boîte aux lettres de la mairie :



écoute, et nous ne demandons pas mieux que de discuter, d'expliquer nos choix, même si cela s'avère difficile actuellement. La situation ne durera pas, et la vie publique reprendra ses droits. Encore faut-il que le climat de la commune le permette. Car si nous poursuivons cette escalade, alors il sera difficile de revenir en arrière, et nous en serons tous responsables.

Post sur la page facebook d'un élu de l'opposition :



DERNIÈRE MINUTE VOTE DES NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES EN CONSEIL MUNICIPAL

La majorité municipale, fidèle à sa politique de concertation et d'écoute, a proposé, lors du Conseil Municipal du 6 mai 2021, d'adopter les nouveaux rythmes scolaires, à savoir la semaine de 4 jours, et non plus 4 jours et demi, à compter de septembre 2021, et ce pour une durée de 3 ans. Cette décision, à laquelle elle n'était pas favorable, a été prise afin de suivre l'avis majoritaire des parents et des enseignants, exprimé lors de la consultation de février - mars 2021.

La délibération a été adoptée par 21 voix pour et 6 abstentions, ces dernières étant le fait des élus d'opposition... Il est dommage que tous les élus n'accordent pas le même poids à la volonté de la population, volonté clairement exprimée lors d'une consultation.

Ce que l'opposition veut vous dire

Durant cette première année de mandat, nous considérons ne pas être suffisamment pris en compte dans les décisions de la majorité. Nous constatons que notre position minoritaire à 6 ne nous permet pas de faire entendre notre voix alors que nous représentons près de 47% du suffrage exprimé. Cependant, **nos efforts ont pu faire aboutir des sujets**, nous avons pu vous alerter via notre page facebook dès que nous obtenons les informations et nous souhaitons poursuivre le mandat ainsi.

Nous ne lâchons rien

Un habitant réclamait à la municipalité **une place à mobilité réduite près du cimetière depuis 2 ans**. Après les élections, cet habitant nous a expliqué la situation. Nous avons alors ouvert le sujet au conseil municipal de juin. Sans réaction de la majorité nous avons communiqué sur Facebook afin d'alerter.

En septembre 20, **notre équipe a sollicité l'Association des Paralysés de France**. Celle-ci a alors envoyé une lettre à Mme La Maire pour faire avancer le projet. Dans le Vivre ensemble d'octobre, nous apprenions qu'une place de parking réservée aux personnes à mobilité réduite va être créée à proximité du cimetière. Fini les *"On est au courant, on va s'en occuper"* : les travaux ont enfin été réalisés après 2 ans...

À force de persévérer, nous avons fini par obtenir satisfaction. **À 6, notre pouvoir d'action est d'alerter et mobiliser l'aide nécessaire afin d'être entendus**. N'hésitez pas à nous solliciter.

Nous alertons sans cesse

En Juin, **nous votions contre l'augmentation démesurée des indemnités municipales** : 108'000€ contre 57'000€ durant le mandat précédent. Une hausse de 52'000€ par an soit 312'000€ sur 6 années de mandat ! Autant de budget en moins pour la commune.

Alors que nous entendons régulièrement que cette augmentation est liée au franchissement du seuil de 3500 habitants et du nombre d'adjoints et conseillers délégués, nous remarquons que les communes voisines plus grandes ont la même enveloppe, voire inférieure :

Même budget que Voreppe qui a 3 fois plus d'habitants ; 10% de budget en plus que Moirans qui a 2 fois plus d'habitants.

Concrètement 108'000€ n'est pas une enveloppe obligatoire mais un enveloppe maximale autorisée. La majorité aurait pu être plus sobre.

Ni notre vote, ni nos communications n'auront pu faire bouger les choses mais nous **vous devons l'information transparente**.

Nous sommes vigilants sur ce qui n'est pas dit

Lors du Conseil Municipal de septembre, **à force de**

questions précises, nous avons mis au jour le prêt d'un véhicule communal pour une utilisation personnelle depuis 1 an !

Un véhicule communal est dédié à un usage strictement professionnel. Il peut être prêté ponctuellement pour un trajet personnel domicile/travail mais son utilisation régulière pour des déplacements personnels constitue un avantage inacceptable !

Nous avons été invités à nous taire le temps que les élus majoritaires éclaircissent la situation. Sans réponse à nos questions, nous avons alors informé les St Jeannais via notre Facebook. Soulignons qu'après nos interventions, le véhicule n'a plus été "prêté" mais nous restons vigilants sur les arrangements personnels.

Notre vigilance a permis d'éviter aux St-Jeannais de payer les arrangements réalisés par la majorité.

Nous tenons à protéger notre village

Depuis 1880, la Croix de la Mirabelle faisait partie de notre patrimoine. Elle avait été mise en sécurité pendant les travaux de la MPT. Dans le petit journal de l'automne 2019 la municipalité avait alors promis de la réinstaller à sa place d'origine. Pourtant fin 2020, la majorité a lancé une concertation en proposant 3 emplacements dont aucun n'était celui d'origine. Malgré plusieurs contestations d'habitants sur ce choix non représentatif, la croix a été installée en face de son emplacement d'origine.

Notons qu'une partie de la croix a été remise amputée de plusieurs étages et ne tenant pas compte de son orientation qui avait une signification, faute de place sur le nouvel emplacement.

Après avoir alerté à plusieurs reprises, nous avons saisi d'autres structures afin de tout faire pour que le patrimoine de notre village soit respecté et préservé.

Nous sommes minoritaires mais présents et déterminés

Notre communication se fait via Facebook pour des raisons de rapidité et de coût, nous vous invitons à nous suivre pour être informés de nos interventions. Nous envisageons d'être présents dans vos boîtes aux lettres.

Soyez assurés que les élus de l'opposition sont à votre écoute et à votre disposition. Si vous avez des questions à poser en conseil municipal, un sujet sur lequel vous aimeriez solliciter notre aide ou tout simplement échanger, **nous serions ravis de vous rencontrer soit en présentiel soit en visioconférence**.

N'hésitez pas à nous contacter :

Whatsapp : 07.81.51.75.38

Email : stjean.opposition@gmail.com

Facebook : St Jean Opposition

La Petite Enfance a un lieu à sa hauteur



Le lundi 11 Janvier 2021, le nouveau RAM a enfin ouvert ses portes. "Enfin", car il était très attendu par les assistantes maternelles et les animatrices,

qui l'ont investi avec grand plaisir. Ce lieu dédié à la Petite Enfance est parfaitement adapté à l'accueil de groupes d'enfants : situé en rez-de-chaussée,

paré de pièces lumineuses et colorées, doté d'un mobilier à hauteur d'enfants et de nouveaux jeux...le RAM a ravi petits et grands !

Nous nous imaginons bien faire des ateliers cuisine ou patouille dans la cuisine, faire du jardinage, des bulles de savon ou des jeux d'eau dans le petit jardin...Mais pour l'instant, le temps et le contexte sanitaire ne permettent pas toutes ces activités.

Le protocole strict, adopté par les animatrices du RAM, permet néanmoins l'accueil d'assistantes maternelles et d'enfants dans de bonnes conditions sanitaires...et si certaines activités sont pour le moment proscrites, les activités "autorisées" ne manquent pas : lecture d'albums, comptines, danse, pêche à la ligne, dessins, gommettes, peinture... On ne rate pas une occasion de s'amuser, ce qui fait du bien à tout le monde !

Retour sur...

Fête de Noël aux P'tits loups !

(décembre 2020)

Les professionnelles de la structure ont pu organiser une belle fête de Noël malgré les conditions sanitaires actuelles.

Un bon repas préparé par notre reine des cuisinières leur a été servi et ils ont pu profiter de nombreuses activités !

Et grâce à la vente de chocolats de Noël organisé par le multi accueil, le Père Noël a pu apporter de nombreux cadeaux aux P'tits loups ! Merci !

Le voyage de Célestine

(novembre décembre 2020)

Laurence Vernay de son nom de scène Célestine, personnage aux mille rêveries, a fait son petit voyage à la crèche durant six matinées d'éveil artistique.

Mêlant divers univers : danse, musique, chant, percussions corporelles, poésie...ces instants ont régalé les oreilles, le cœur et les yeux des Petits... Ce projet a été financé par le Conseil Départemental de l'Isère.

La grande semaine de la petite enfance : "Drôles d'histoires !"

(mars 2021)

Du 22 au 26 mars dernier, s'est déroulée la semaine nationale de la petite Enfance. Cette année sur le thème de Drôles d'Histoires ! De quelles histoires parle-t-on ? Justement, de toutes ! Outre des activités qui ont rythmé la semaine : His-

toire d'ombres et de lumières, drôles de matières, la chasse aux trésors, le chemin mystérieux, marionnettes en folie...

L'équipe a créé quatre histoires qui ont vu le jour, toutes plus créatives, drôles et improbables les unes que les autres !

Les professionnelles démarrant l'histoire, les familles ont pu les compléter à tour de rôle. Elles ont ainsi pu écrire, créer, réaliser, poursuivre, enrichir et imaginer des histoires à nos côtés ! "Josette la chaussette" "Alimentons la nature" "Ma pizza je l'aime..." "Ballon mâché, ballon caché !"

Une formidable aventure main dans la main, appréciée par tous !



La crise sanitaire nous a empêchés d'organiser la moindre animation sur Saint-Jean, depuis le mois de mars 2020. Nous avons toutefois tenu à maintenir l'organisation des cérémonies officielles, en comité très restreint. Souhaitons qu'il nous soit rapidement possible de nous retrouver à nouveau, afin, entre autres, de faire revivre la rubrique "fêtes et animations". Nous réfléchissons à l'organisation d'une animation sur la place pour la fête de la musique, le 21 juin. Surveillez notre page facebook et les panneaux d'affichage pour en savoir plus.

11 NOVEMBRE



19 MARS



Journée nationale en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

25 AVRIL



Journée du souvenir des victimes de la déportation

8 MAI



Bravo aux vainqueurs !

Nous avons enfin pu nous réunir pour honorer les vainqueurs des derniers concours organisés.



Concours lancé par le Conseil Municipal des Enfants

Ouvert aux enfants saint-jeannais du CP au CM2 "Fabrique un nichoir à chauve-souris"

Les vainqueurs du concours (de gauche à droite) : Thylio (4^e prix), Célia (représentante du CME), Robin et Fabien (3^e prix), Lukas (1^{er} prix) et Mattéo (2^e prix) félicités par Eugénie Peyre (élue en charge du CME) et Laurence Béthune.



Les plus beaux sapins de Noël

Concours lancés sur la page facebook et 2019 et 2020. Vous serez peut-être le prochain vainqueur. Rendez-vous en décembre !

Les vainqueurs du concours (de gauche à droite) : Dimitri Tatarenko, Candice Curtit et leurs filles Charlie et Nina (Noël 2019), Guillaume Douet et ses enfants, Arthur et Angèle (Noël 2020).



La photo-mystère

Il fallait trouver le lavoir situé au bout de la Rue Soffrey de Calignon. Bravo à Stéphane Damieux, seul à avoir reconnu ce lavoir.

Si vous avez remporté un de nos concours mais que vous n'avez pas encore été récompensé, contactez-nous sur concourssjdm@gmail.com.

La photo-mystère

Cette photo a été prise sur Saint-Jean-de-Moirans.
Saurez-vous retrouver à quel endroit ?



Faites vos propositions par mail à l'adresse suivante :
concourssjdm@gmail.com

**Les réponses doivent être envoyées
avant le 30 juin 2021**

Trois gagnants seront désignés par tirage au sort.
Ils recevront un petit cadeau qui leur sera remis en Mairie.
Si personne n'a trouvé au 30 juin, des indices seront alors donnés sur la page Facebook de la commune
et les trois premiers qui trouvent auront gagné.

Soyez perspicace !

Mairie

Place du Champ de Mars ■ 38430 Saint-Jean-de-Moirans

Tél : 04 76 35 32 57 ■ Fax : 04 76 35 65 70

Mél : mairie@st-jean-de-moirans.fr

www.st-jean-de-moirans.fr